

SEPTEMBRE 2026

NUMÉRO 1

Au de Gignac

la-Nerthe



VILLE DE
Gignac-la-Nerthe

SOMMAIRE

04 Éducation



08 Économie



11 Cadre de vie



14 En images



18 Sécurité



21 Vie Municipale



26 Vivre ensemble



27 Seniors



31 Enfance Jeunesse



36 Environnement



38 Vie associative



40 Culture



41 Histoire d'ici



42 Etat civil



43 Expression politique



Directeur de la publication : Jérôme Gouiran
 Rédactrice en chef : Marie-Caroline Tsakiropoulos
 Rédacteurs : Marie-Caroline Tsakiropoulos, Léa Greco-Tristello, Michel Méténier, Jérôme Gouiran
 Graphisme et conception maquette : Studio Maëlla

Photographies : Coca Benhemani, Bernard Campagna, Studio Maëlla, services municipaux, équipe municipale, associations et Xdr
 Contact : Service Communication 04 42 31 13 13
 Imprimerie : Caractère Dépôt légal à parution





EDITO

Chères Gignacaises, chers Gignacais,

Depuis notre élection, nous avons lancé une nouvelle dynamique avec une ambition simple : être une équipe de proximité, à votre écoute et pleinement mobilisée au service de notre commune.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que je vous présente le premier magazine municipal de cette nouvelle mandature. Nous avons souhaité changer son nom pour l'inscrire dans le nouvel élan que nous nous engageons à donner à la

commune. Plus qu'un simple changement de titre, cette nouvelle identité évoque l'attachement à Gignac-la-Nerthe, son histoire, ses habitants, son patrimoine et tout ce qui fait battre le cœur de notre ville.

Au fil de ces pages, vous découvrirez les premières actions concrètes réalisées pour améliorer votre quotidien : la propreté, la sécurité, l'éducation, la petite enfance, la jeunesse, les travaux, mais aussi le vivre ensemble, qui fait la richesse de Gignac-la-Nerthe. Vous retrouverez également les nombreux moments de convivialité qui ont animé notre été, témoignant d'une commune vivante où les rencontres et le partage occupent une place essentielle.

Ce magazine est aussi l'occasion de vous présenter notre nouveau logo. Nous avons souhaité apporter une touche de modernité à notre emblème historique, afin qu'il reflète une commune résolument tournée vers l'avenir, tout en restant fidèle à son identité et à son histoire. Cette évolution a été menée avec le précieux concours de notre historien, Michel Méténier, que je remercie chaleureusement pour son expertise et son attachement au patrimoine de notre commune.

J'espère que cette rentrée s'est bien passée pour chacune et chacun d'entre vous. Aux élèves, aux familles, aux enseignants, mais aussi à l'ensemble des acteurs de notre commune, je souhaite une excellente année.

Soyez assurés que nous poursuivrons, avec détermination, notre engagement pour construire un Gignac-la-Nerthe toujours plus agréable, plus sûr, plus dynamique et plus solidaire.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Jérôme Gouiran
MAIRE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Deux écoles renouent avec leur histoire

À l'occasion de cette rentrée, deux écoles de la commune retrouvent des noms emblématiques de l'histoire de Gignac-la-Nerthe.

L'école de Laure reprend le nom de Michel Gouiran, en hommage à son engagement et à sa générosité, notamment pour avoir permis l'implantation d'une école sur un terrain qu'il avait cédé à la commune. **L'école du village retrouve, quant à elle, le nom de Célestin Arigon**, ancien maire dont l'action a marqué le développement de la commune.



Au-delà de cet hommage rendu à deux figures locales, cette évolution répond aussi à un objectif de clarté. Jusqu'à présent, trois établissements portaient le nom de Marie Mauron, une situation source de confusions pour les familles, les visiteurs et les services de secours. Cette nouvelle dénomination permet ainsi de valoriser le patrimoine local tout en améliorant l'identification des établissements.

Former les citoyens de demain aux gestes qui sauvent

Durant l'année scolaire 2025-2026, les élèves de CM2 des écoles de la commune ont suivi une formation à la prévention des accidents domestiques, animée par Nathan Cogez, marin-pompier.

À travers des mises en situation, les enfants ont appris à identifier les principaux risques du quotidien (chutes, brûlures, noyades,...) et à adopter les bons réflexes pour les prévenir.



Sensibilisés aux risques de feux de forêt, aux règles de civisme face aux services de secours et aux dangers du protoxyde d'azote, ils ont également été initiés aux premiers secours autour du principe « Protéger, Alerter, Secourir ». Ils savent désormais réagir face à une situation d'urgence, effectuer un appel aux secours et porter assistance à une victime dans certaines situations.

Mise en place depuis quatre ans par l'équipe de Jérôme Gouiran, cette action, très appréciée des élèves et des équipes enseignantes, sera reconduite au cours de l'année scolaire 2026-2027 afin de continuer à transmettre aux jeunes Gignacais les bons réflexes qui peuvent sauver des vies.

Le mur de l'école maternelle de Laure se pare de couleurs

Le mur de l'école maternelle de Laure offre depuis le mois de juin un nouveau visage. Grâce au talent d'Anthony, artiste gignacais de GraffEvolution, cet espace s'est transformé en une véritable œuvre d'art.

Dans la continuité du travail mené par Jérôme Gouiran autour des transformateurs électriques habillés par des artistes de street art, Josette Achhab, alors adjointe à l'Éducation, avait sollicité ce dernier pour préparer un projet de fresque sur le mur de l'école. La nouvelle équipe municipale a choisi de concrétiser cette belle idée, mettant ainsi à l'honneur l'art urbain tout en saluant l'engagement de Josette Achhab en faveur des enfants de la commune.

Une touche de couleur, de créativité et de poésie qui embellit le quotidien des élèves et valorise la création artistique dans l'espace public.



Périscolaire : des horaires élargis

Afin de faciliter l'organisation quotidienne des familles et de mieux prendre en compte les contraintes liées aux horaires de travail, la Ville a décidé d'étendre les horaires de l'accueil périscolaire du soir.

Depuis la rentrée, les enfants sont accueillis jusqu'à 18h15, au lieu de 18h00 auparavant. Cette évolution de 15 minutes répond aux attentes exprimées par de nombreux parents et vise à offrir davantage de souplesse dans l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.

Cette modification du règlement intérieur n'entraîne aucune augmentation des tarifs. Elle s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'améliorer en permanence les services proposés aux Gignacaises et aux Gignacais.



On y découvre un petit garçon et une petite fille, les mains pleines de peinture, prenant soin de notre planète. Autour d'eux, un univers rempli de couleurs, d'animaux, d'étoiles et d'imagination invite chacun à voyager dans son propre monde créatif.
Anthony – GraffEvolution

Des écoles toujours plus sûres

La sécurité des enfants aux abords des écoles est une priorité de la Municipalité. Plusieurs actions ont été engagées pour renforcer leur protection au quotidien.



Dès le lendemain de son élection, Jérôme Gouiran, Maire de Gignac-la-Nerthe, est allé à la rencontre de Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour présenter le projet de sécurisation des écoles et obtenir une aide financière nécessaire à l'installation de clôtures occultantes dans deux d'entre elles. Les écoles Marcel Pagnol et Josette Achhab bénéficient donc aujourd'hui de clôtures préservant les cours de récréation des regards extérieurs. Ces aménagements, d'un coût total de 287 000 € HT, ont été financés par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, à hauteur de 96 120 €.

Ceci n'est qu'une première étape de la rénovation globale de ces écoles qui sera engagée à partir de 2027.

En parallèle, la Métropole Aix-Marseille-Provence a réalisé des travaux devant les écoles Josette Achhab et Michel Gouiran avec une signalisation renforcée et un meilleur éclairage des passages piétons.

Le dispositif des « papys trafic » a également été étoffé avec le recrutement de six nouveaux agents. Une présence renforcée qui contribue chaque jour à la sécurité des enfants et à la sérénité des familles.

Service Minimum d'Accueil : une solution pour les familles

Afin d'assurer la continuité du service public lors des mouvements de grève dans les écoles, le conseil municipal a adopté, le 25 juin dernier, le règlement du Service Minimum d'Accueil (SMA).

Prévu par la loi, ce dispositif est mis en œuvre lorsqu'au moins 25 % des enseignants d'une école sont grévistes. Il permet d'accueillir les élèves afin d'aider les parents à concilier leur vie professionnelle et personnelle. Le règlement

précise les modalités d'organisation, les conditions d'accueil et les mesures garantissant la sécurité des enfants. Concrètement, la Ville établit à l'avance une liste de personnes susceptibles d'assurer cet accueil.

Cette anticipation permet d'assurer une mise en œuvre rapide et efficace dès qu'un mouvement social nécessite l'activation du dispositif.



LA RENTRÉE EN CHIFFRES

1038 ENFANTS ont fait leur rentrée dans les écoles de la commune début septembre
382 ÉLÈVES en maternelle
656 ÉLÈVES en élémentaire
4 ÉCOLES élémentaires **4 ÉCOLES** maternelles
28 CLASSES élémentaires **14 CLASSES** maternelles



Soutenir le commerce de proximité

Afin de renforcer l'attractivité du centre-ville et de favoriser l'installation de nouveaux commerçants, la Ville met en place un dispositif destiné à accompagner les porteurs de projets souhaitant s'implanter dans un local communal.

Cette mesure prévoit notamment un loyer progressif sur les trois premières années d'activité, permettant aux nouveaux commerçants d'alléger leurs charges au moment où les investissements sont les plus importants. Le but est de faciliter le démarrage des activités tout en limitant la vacance des locaux commerciaux.

Plusieurs nouvelles enseignes rejoindront le cœur de ville d'ici la fin d'année 2026 :

• **Place des Templiers, 37 av. Louis Pasteur :**

+213 Conduite, auto-école, à la place du coiffeur Studio'R ;

Brubarie Gourmand, gourmandises et salon de thé, à la place d'Evanescence / Cityzen ;

Les Folies Chic by Les Folies de Nicolle, boutique de vêtements, sacs et bijoux pour femmes, hommes et enfants (temporairement au 6 avenue de la République)



• **Avenue de la République, tout proche de la boucherie :**

Les Délices de la Nerthe, fromagerie, épicerie et primeur, au n°32 ;

Lou Café Gignacais, café/snack et laverie, au n°39.

• **Boulevard Périer et square du centre-ville :**

La commune travaille à la finalisation d'un projet de restaurant à thématique méditerranéenne et italienne. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé début août.

À travers cette initiative, la municipalité poursuit un double objectif : soutenir l'économie locale et renforcer la vitalité du cœur de ville.

Portraits de commerçants



Axel Roca, l'opticien qui voit loin

Originaire de Gignac-la-Nerthe, Axel Roca incarne une nouvelle génération d'entrepreneurs passionnés et attachés à leur territoire.

ROCA&CO

1071 av. F. Mitterrand

En octobre 2019, il ouvre son premier magasin d'optique, un défi rapidement bousculé par la crise sanitaire, mais qui n'entame pas sa détermination. Six ans plus tard, il est à la tête de quatre magasins Roca & Co à Gignac-la-Nerthe, Rognac, Aix et Puyricard, et prépare le développement de son réseau.

Sa réussite repose sur une conviction forte : placer l'humain au cœur de son métier. Conseils personnalisés, accompagnement sur mesure et

sélection de montures originales font partie de son engagement quotidien auprès des clients. Cette passion est aujourd'hui reconnue au niveau national : Axel Roca figure parmi les six finalistes du prix de l'Opticien de l'Année, décerné par le SIDOL parmi plus de 14 000 professionnels.

Une belle réussite entrepreneuriale qui contribue au dynamisme commercial de notre commune.

“Ce qui m'intéresse, c'est de trouver la solution la mieux adaptée aux besoins de chaque personne”

Chrysanthème, professionnalisme et bienveillance

Après un décès, les familles doivent faire face à de nombreuses démarches. Nina Yahyaoui a créé l'agence Chrysanthème avec une ambition : accompagner les proches avec bienveillance et leur permettre de se consacrer au recueillement.

Issue d'une famille de professionnels du funéraire, elle débute comme assistante funéraire, gravit les six niveaux de formation du secteur et devient dirigeante funéraire. Dans ce métier où « on n'a pas droit à l'erreur », chaque détail compte. Depuis l'ouverture de son agence en 2025, Nina accompagne les familles 24h/24 et 7j/7, de l'organisation des obsèques aux démarches administratives, en passant

par les transports funéraires et la marbrerie. Ayant grandi entre Marseille et Gignac-la-Nerthe, elle privilégie une approche humaine et personnalisée. "Quand, à la fin d'une cérémonie, une famille vient vous voir et vous dit : "Merci, c'était exactement ce qu'on voulait", c'est ma plus belle récompense."



CHRYSANTHÈME

1 rue Jean Moulin
TEL. 06 16 66 75 24

Portraits de commerçants



La Lauréenne, une nouvelle histoire commence

Ils y venaient adolescents pour déguster une pizza, ils en sont aujourd'hui les nouveaux propriétaires. Depuis le 13 mars, Gladys et Kevin ont repris les rênes de La Lauréenne, une institution gignacaise fondée en 1990

Un changement de vie pour ce couple qui a choisi de se lancer dans cette aventure, épaulé par Jacques, fidèle de la maison depuis près de 10 ans, et par leurs proches. Si les recettes emblématiques qui ont fait la réputation de l'établissement sont préservées, les nouveaux gérants y apportent aussi leur touche personnelle à travers des créations gourmandes et une communication dynamique sur les

réseaux sociaux.

Attachés aux circuits courts, ils privilégient les produits locaux (la viande de la boucherie de Laure, les légumes du Grand Marché, les vins du Mas Bleu) pour continuer à régaler les Gignacais.

LA LAURÉENNE

1 av. des Prés
Ouvert du mardi
au dimanche
de 17h30 à 21h30

Des services et un accompagnement humain

Créée en octobre 2025 par Delphine Etienne, l'agence Senior Compagnie accompagne les seniors, les personnes en situation de handicap et leurs aidants pour favoriser le maintien à domicile.

L'équipe propose un accompagnement personnalisé : aide aux courses, repas, toilette, entretien du logement, rendez-vous médicaux, retour d'hospitalisation, démarches administratives, télé-assistance ou encore présence à domicile.

Soucieuse de lutter contre l'isolement, Delphine privilégie une relation de proximité avec un interlocuteur unique et



une continuité de service. Lauréate du Prix Pleine Vie 2025 pour les aidants, Senior Compagnie intervient sur 13 communes autour de Gignac-la-Nerthe.

Des permanences sont assurées au CCAS un lundi sur deux, de 8h30 à 12h.

SENIOR COMPAGNIE

2B rue Jean Moulin TEL. 04 65 05 49 53 senior-compagnie.fr

Façades et volets : les bons réflexes avant vos travaux

Changer des volets, refaire un enduit ou ravalier une façade ne se résume pas à une question de goût. À Gignac-la-Nerthe, ces travaux sont encadrés pour préserver l'harmonie des quartiers. Avant de vous lancer, quelques vérifications s'imposent.

Une façade participe à l'identité d'une rue. La couleur d'un enduit, le choix des volets ou des menuiseries dessinent peu à peu le visage de la commune. C'est pourquoi les travaux visibles depuis l'espace public sont soumis à des règles précises.

Nuancier enduit (liste non exhaustive) :



Les habitants peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit avec l'architecte-conseil du CAUE 13. Objectif : choisir les matériaux, les couleurs et les solutions les plus adaptés au bâtiment, tout en respectant les prescriptions en vigueur.



D'autre part, les propriétaires dont le logement se situe dans le périmètre de l'Opération façades peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une aide financière pour leurs travaux.

Nuancier portes & volets :



Avant de demander un devis ou de débiter un chantier, un passage par le service urbanisme de la Ville est vivement conseillé afin de contribuer à préserver le cadre de vie qui fait le charme de Gignac-la-Nerthe.

Service urbanisme TEL. 04 42 09 36 08



La Ville intensifie la lutte contre les incivilités

Dépôts sauvages : une mobilisation au quotidien

Préserver un cadre de vie propre et agréable est une priorité de la municipalité.

Chaque semaine, les services de la Ville, et tout particulièrement la police municipale, sont mobilisés pour lutter contre les dépôts sauvages qui dégradent notre environnement et représentent un coût important pour la collectivité.



Avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, plusieurs interventions ont récemment permis de remettre en état des secteurs touchés. Parmi les actions menées figurent le retrait de la benne abandonnée sur l'avenue de la Méditerranée ou encore la fermeture d'une portion du chemin carraire de l'Aiguille, régulièrement utilisée pour des dépôts illicites.



Au-delà du nettoyage, la Ville agit également pour identifier les auteurs de ces infractions. Depuis le printemps, huit dépôts sauvages ont ainsi fait l'objet d'enquêtes ayant permis de retrouver les contrevenants. Ces derniers ont été contraints de procéder eux-mêmes à l'enlèvement des déchets abandonnés.

La municipalité poursuivra avec détermination cette politique de lutte contre les dépôts sauvages.



Un geste ou deux pour une ville en mieux

La qualité de notre cadre de vie repose aussi sur les gestes du quotidien. À travers une campagne de sensibilisation portée par des super-héros du quotidien, la Ville rappelle que chacun peut agir pour une commune plus propre, plus agréable et plus respectueuse.

Dépôts sauvages, déchets abandonnés sur la voie publique, mégots jetés au sol, déjections canines ou non-respect des consignes de collecte : ces incivilités détériorent notre environnement et nuisent à l'image de la commune.

Pourtant, des solutions existent, comme la déchèterie, les points d'apport volontaire ou la collecte des encombrants.

La propreté passe également par le respect des consignes de collecte : sortir son bac aux horaires prévus, le rentrer le soir afin de ne pas encombrer les trottoirs sans oublier d'effectuer le tri sélectif.

Autres bonnes habitudes à adopter : Ramasser les déjections de son chien est avant tout un geste de respect envers les autres usagers de l'espace public. Cela permet de préserver la propreté des trottoirs, des espaces verts et des aires de jeux, mais aussi de limiter les désagréments et les risques pour l'hygiène.



Au-delà des nuisances qu'ils provoquent, les mégots mettent jusqu'à 15 ans à se dégrader et peuvent être à l'origine d'incendies en période estivale. Le bon réflexe ? Utiliser une poubelle ou un cendrier.

Avec cette campagne, la Ville souhaite rappeler que chaque action compte. Par des gestes simples et responsables, tous les habitants peuvent contribuer à préserver leur environnement et faire de Gignac-la-Nerthe une ville plus propre, plus accueillante... une ville en mieux !



29 MAI 2026
Fête des voisins



5 JUIN 2026
Apéros de chez bûchette



20 JUIN 2026
Inauguration de l'église



21 JUIN 2026
Fête de la musique



13 JUILLET 2026
Soirée Latino



14 JUILLET 2026
Fête nationale



14 JUILLET 2026
Soirée et diffusion de la
demi-finale de la coupe du monde



24 JUILLET 2026
La Quincaillerie
hors les murs



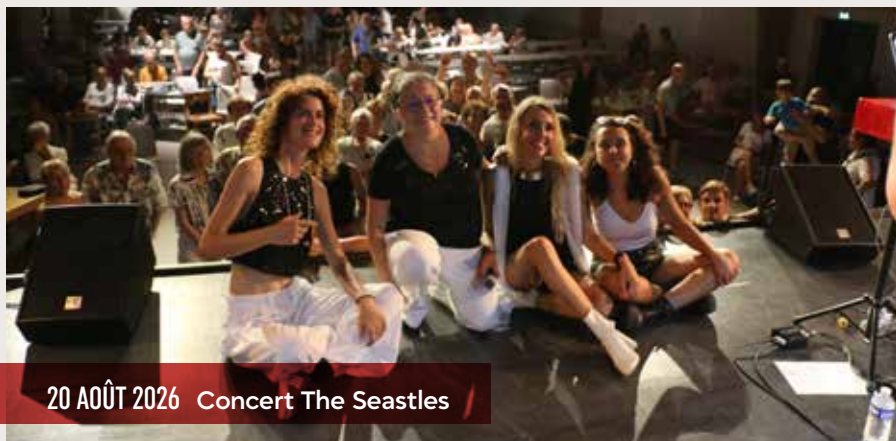
10 AOÛT 2026
Théâtre : Au-delà des
montagnes bleues



14 AOÛT 2026
Concert Sixties & co



20 AOÛT 2026 Concert The Seastles



Armel Dupond nommé chef de service de la police municipale

Le 25 juin dernier, Armel Dupond a officiellement été nommé au grade de chef de service de la police municipale, une nouvelle étape dans son parcours professionnel au sein de la commune.

Arrivé en 2016 des Pennes-Mirabeau pour prendre la responsabilité de la brigade motorisée, il s'est rapidement distingué par son sens du terrain, sa rigueur, sa disponibilité et son sens du service public.

Proposé à cette évolution de carrière par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, Armel Dupond a suivi avec succès un cycle de formation de 6 mois, validant les compétences requises pour exercer ces nouvelles responsabilités. Cette nomination vient récompenser un parcours fondé sur l'investissement personnel, le professionnalisme et un engagement constant au service de la sécurité des habitants.

Au-delà de la reconnaissance individuelle, cette promotion illustre la volonté de la commune de s'appuyer sur des agents expérimentés et investis afin de poursuivre le développement et le renforcement de sa police municipale.



Un sms peut faire toute la différence

Un incendie, un accident industriel, une pollution de l'eau... En cas d'événement majeur, chaque minute compte. En partenariat avec la métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville déploie Cedralis, un dispositif d'alerte accessible gratuitement sur inscription.

En situation de crise, disposer d'un numéro de téléphone fiable peut changer la donne. C'est grâce à cette information que la Ville peut contacter directement les habitants concernés, sans attendre qu'ils cherchent eux-mêmes des informations. Un message peut indiquer les consignes à respecter, les secteurs à éviter, un lieu où se mettre en sécurité, ou encore signaler que le danger est écarté.

Cedralis est exclusivement destiné à ces situations exceptionnelles. Il ne s'agit pas d'un outil de communication municipale ni d'une liste de diffusion pour annoncer les événements de la commune.

Les personnes inscrites ne recevront des messages que lorsqu'une situation nécessitera de protéger leur sécurité ou leur santé.

Pour que le dispositif soit pleinement efficace, chacun est invité à enregistrer son propre numéro. Plus la base de données sera complète, plus la Ville pourra informer rapidement les habitants concernés et les accompagner tout au long d'un événement, jusqu'au retour à la normale.

**UN SIMPLE SMS
PEUT FAIRE
LA DIFFÉRENCE**

En cas d'événement majeur, chaque minute compte. Grâce à Cedralis, la Ville peut vous alerter directement et vous transmettre les bonnes consignes. **Êtes-vous inscrit ?**

L'inscription est **gratuite** et rapide en scannant le QR code ou via le site : inscription.cedralis.com/gignaclanthe

La proximité au coeur de l'action

Afin de renforcer la sécurité et la tranquillité publique, la Ville fait évoluer l'organisation de sa police municipale pour offrir une présence accrue sur le terrain et un service toujours plus proche des habitants.

Parmi les principales évolutions, une brigade de proximité a été créée. Privilégiant les déplacements à pied, ses agents assurent une présence au cœur des quartiers, au plus près des commerçants et des lieux de vie. Ils poursuivent leurs patrouilles régulières aux abords des établissements scolaires afin de garantir la sécurité des élèves et de leurs familles.

L'organisation des équipes a également été repensée avec la mise en place de deux brigades de roulement intervenant en journée de manière alternée. Cette nouvelle répartition permet d'élargir les plages de présence sur



le territoire communal, notamment grâce à des patrouilles organisées ponctuellement en soirée, en semaine comme le week-end, en fonction des besoins.

Parallèlement, le Centre de Supervision Urbain (CSU) a été renforcé afin d'optimiser la surveillance de la commune et d'améliorer la coordination des interventions.

LE POSTE DE POLICE MUNICIPALE EST OUVERT AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 17H15.

La police municipale
est joignable au 04 42 88 90 07
du lundi au vendredi de 7h à 20h,
le samedi de 10h à minuit et le
dimanche de 11h à 18h ainsi que
certaines soirées.



En dehors des horaires de service de la police municipale, les situations d'urgence relèvent de la police nationale, joignable en composant le 17.

Grâce à cette nouvelle organisation, la Ville réaffirme sa volonté d'offrir un service public de proximité, plus réactif et toujours davantage au service de la sécurité des Gignacaises et des Gignacais.

Un futur poste de police municipale pour mieux répondre aux besoins de la commune

La réhabilitation de l'ancienne Caisse d'épargne, avenue Louis Pasteur, permettra prochainement d'accueillir le futur poste de police municipale. Si ce projet avait été initié par l'ancienne municipalité, le nouveau conseil municipal a souhaité reprendre le dossier afin de le faire évoluer et de l'adapter aux besoins actuels du service.

Les plans ont ainsi été entièrement revus pour offrir des locaux plus fonctionnels et mieux dimensionnés pour l'ensemble de l'effectif qui sera renforcé par l'arrivée de deux policiers municipaux supplémentaires et d'un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Le futur bâtiment comprendra notamment une salle de réunion pouvant accueillir une cellule de crise en cas d'événement exceptionnel. Le Centre de Supervision Urbain (CSU) a été repensé afin d'améliorer les conditions de travail.



À l'extérieur, le projet a lui aussi évolué. La cour a été agrandie afin de permettre le stationnement de l'ensemble des véhicules de la police municipale ainsi que de ceux des agents. Cette nouvelle organisation libérera les places aujourd'hui occupées sur le domaine public, offrant davantage de stationnements aux clients des commerces du centre-ville.



Les travaux portent également sur une réhabilitation complète du bâtiment : rénovation des façades et de la toiture, remplacement des menuiseries, réaménagement des espaces intérieurs, création d'un accueil du public et de bureaux fonctionnels, installation de nouveaux équipements techniques, mise aux normes d'accessibilité et de sécurité.



Représentant un investissement de 809 311€ HT, subventionné à hauteur de 466 417€ par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, ce futur poste de police municipale offrira aux agents des conditions de travail modernisées et permettra d'améliorer l'accueil du public. Sa livraison est prévue au premier trimestre 2027.



Votre nouvelle équipe municipale

Elu dès le premier tour du scrutin municipal du **15 mars 2026 avec 64,9 % des suffrages**, Jérôme Gouiran a été officiellement installé dans ses fonctions de Maire lors du Conseil Municipal du 21 mars 2026.

Je serai le maire de tous les Gignacais, avec respect, écoute et la volonté de rassembler. Avec mon équipe, nous porterons un cap clair : être proches de vous, agir concrètement dans votre quotidien et préparer l'avenir de notre commune. Nous aurons à cœur de préserver l'identité de Gignac-la-Nerthe, dans un cadre de vie respectueux de nos familles, de nos seniors, de notre jeunesse et de nos associations. Alors maintenant, au travail. Gignac n'attend pas.

Jérôme Gouiran

Pour **rencontrer le Maire**, contactez le **04 42 31 13 01** – cabinet@mairie-gignaclanerthe.fr

Pour rencontrer les autres élus, écrivez leur à l'adresse mail indiquée sur la double page suivante ou adressez vous en Mairie



Jérôme Guiran
MAIRE

Le maire & les élus

LES ADJOINTS AU MAIRE



VILLE DE
Gignac-la-Nerthe



Isabelle MANGIN
Adjointe déléguée à la gestion du personnel, à l'administration générale, au cadre de vie et au juridique



Jean-Michel PROSPERO
Adjoint délégué à la tranquillité publique, aux relations avec la Métropole, aux Anciens Combattants, à la Réserve Communale et aux systèmes d'information, correspondant Défense Nationale



Éric QUEIPO
Adjoint délégué au développement économique, aux commerces et aux emplois



Karen LOUIS
Adjointe déléguée à l'éducation et à la jeunesse



Michael BENESSY
Adjoint délégué à la culture et à l'événementiel



Sylvie JUILLET
Adjointe déléguée à la petite enfance, au conseil municipal des jeunes et au développement des services périscolaires



Sébastien SALMON
Adjoint délégué à la cohésion sociale, au CCAS, aux seniors, aux affaires funéraires et au bureau municipal de l'emploi



Mélanie CIMINIERA
Adjointe déléguée aux finances



Rémy CRICCO
Adjoint délégué aux sports et aux associations

CONSEILLERS MUNICIPAUX MAJORITÉ

**Karine DELARUE**Déléguee à la communication
et au patrimoine**Paul NASSIF**Délégué au cadre de vie (réseaux de fibres
optiques), au pluvial et à la citoyenneté**Emmanuelle LOPEZ**Déléguee à la mission locale
et à l'insertion**Nicolas CORDEAU**

Délégué aux situations de handicap

**Céline MUSCAT**Déléguee à la parentalité et au relais
petite enfance**Baptiste NARDI MELILLI**Réfèrent au conseil municipal des jeunes
et à la jeunesse**Maeva GLEIZE**

Réfèrente à la cause animale

**Vincent TASTEVIN**

Réfèrent aux finances

**Christelle BOUTROS**

Réfèrent au patrimoine

**Nicolas DESMERO**

Réfèrent aux sports et aux festivités

**Émilie SCHERER**Réfèrente à l'agriculture et à
l'environnement**Anthony BETTENCOURT
AMARANTE**

Réfèrent aux festivités et aux sports

**HÉLÈNE COGEZ**Réfèrente à la sécurité
et santé au travail**Didier LOPEZ**Réfèrent à la Réserve Communale de
Sécurité Civile (RCSC)**Lisa VIZCAINO**

Réfèrente à la petite enfance

**Philippe DEROZAN**

Réfèrent à la cohésion sociale

**Sandrine BENZAZON**

Réfèrent aux situations de handicap

**Mélanie SALAS**

Réfèrent aux commerces

CONTACT

Jean Michel PROSPERO
jeanmichel.prospéro@mairie-gignaclanthe.fr**Isabelle MANGIN**
isabelle.mangin@mairie-gignaclanthe.fr**Eric QUEIPO**
eric.queipo@mairie-gignaclanthe.fr**Karen LOUIS**
karen.louis@mairie-gignaclanthe.fr**Michael BENESSY**
michael.benessy@mairie-gignaclanthe.fr**Sylvie JUILLET**
sylvie.juillet@mairie-gignaclanthe.fr**Sébastien SALMON**
sebastien.salmon@mairie-gignaclanthe.fr**Mélanie CIMINIERA**
melanie.ciminiera@mairie-gignaclanthe.fr**Remy CRICCO**
remy.cricco@mairie-gignaclanthe.fr**Karine DELARUE**
karine.delarue@mairie-gignaclanthe.fr**Paul NASSIF**
paul.nassif@mairie-gignaclanthe.fr**Emmanuelle LOPEZ**
emmanuelle.lopez@mairie-gignaclanthe.fr**Nicolas CORDEAU**
nicolas.cordeau@mairie-gignaclanthe.fr**Céline MUSCAT**
celine.muscat@mairie-gignaclanthe.frCONSEILLERS MUNICIPAUX
OPPOSITION**Bryan VINCENT****Laure CHEVALIER****Claudio GRECO****Alain CORDOLIANI****René TASSY**

Le nouveau logo de notre Ville, fidèle à son histoire

*****You le verrez progressivement apparaître sur les supports de communication, les bâtiments, les véhicules...*****

Inspiré du blason historique de Gignac-la-Nerthe, le nouveau logo en reprend les principaux symboles dans une version plus moderne et plus épurée. Il incarne le lien entre le passé, le présent et l'avenir, dans le respect de celles et ceux qui ont construit Gignac-la-Nerthe au fil des générations.

Derrière chacun de ses éléments se cache une histoire, mise en lumière grâce aux recherches de Michel Méténier, historien de Gignac-la-Nerthe.

Découvrez, à travers cette infographie, la signification des symboles qui composent ce nouveau logo... et retrouvez l'histoire complète du premier écusson dans la rubrique « Histoire d'ici », page 41.



L'ÉCUSSON

Inspiré du premier blason de Gignac-la-Nerthe.

L'OLIVIER

Symbole des racines et de l'histoire agricole de Gignac-la-Nerthe. Son feuillage dépasse de l'écusson pour affirmer sa présence.

LES COULEURS



Le jaune

Hérité du blason, il évoque la lumière, le soleil et la richesse du territoire.



Le vert

La couleur de l'olivier, symbole d'espérance, de vitalité et de prospérité.



Le Greige

Une teinte neutre qui accompagne les couleurs historiques du logo.



LES 2 "G"

Avec l'olivier, ils composent les trois premières lettres de « GIGNac » : un jeu graphique appelé armes parlantes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le « -la-Nerthe » n'a pas toujours existé ! Jusqu'au 18 novembre 1919, la commune s'appelait simplement Gignac. Le nom Gignac-la-Nerthe fait référence à la chaîne de collines de la Nerthe. C'est pourquoi le premier écusson, créé à la fin du XVII^e siècle, ne porte que le nom de Gignac.

Du changement dans les services municipaux

« Écouter, comprendre, agir » résume ma façon d'exercer depuis plus de 27 ans le métier de Directrice générale des services, avec la volonté d'accompagner les élus, fédérer les équipes et servir au mieux le territoire et ses habitants. À Gignac-la-Nerthe, je souhaite contribuer à une dynamique fondée sur la confiance, l'intelligence collective, l'efficacité et la proximité, pour construire une action publique moderne, lisible et au service de l'intérêt général.

Marie-Noëlle Lemme-Riand Directrice générale des services



Cécile Anigo

Responsable du service événementiel



Michaël Bartolini

Directeur des services techniques



Sophie Battistella

Assistante de direction Cabinet du Maire et responsable du guichet unique



Stéphane Pailhous

Directeur de la DEJES (Direction Enfance Jeunesse Education Sport)



Loïc Taniou

Responsable du service développement économique et vie des commerces



Marie-Caroline Tsakiropoulos

Responsable du service communication

Nouveaux Gignacais : faites-vous connaître



Vous venez de vous installer à Gignac-la-Nerthe ? La municipalité vous invite à vous faire connaître afin d'être convié à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Gignacais, un moment privilégié pour rencontrer les élus et découvrir un peu mieux votre nouvelle commune.

Il suffit d'envoyer un mail à culture@mairie-gignaclanerthe.fr en indiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone. Vous pouvez également vous signaler lors de votre passage en mairie.

Si vous connaissez des proches ou des voisins fraîchement installés à Gignac-la-Nerthe, n'hésitez pas à leur transmettre l'information.



Réunions de quartier : le maire et les élus au plus près de chez vous

Voirie, stationnement, éclairage, propreté, sécurité, cadre de vie... Les sujets du quotidien ne manquent pas. Une fois par mois, le maire et les élus viennent à votre rencontre dans les différents quartiers de Gignac-la-Nerthe.

Ces rendez-vous sont des moments d'échange, pour discuter ensemble de ce qui fonctionne, de ce qui peut être amélioré et des projets qui concernent votre quartier.

Prochaines réunions de quartiers :

- Le 10 octobre à 10h aux Fortunés (rendez-vous devant les services techniques)
- Le 7 novembre à 10h aux Pielettes
- Le 5 décembre à 10h au Bosquet.

D'autres rendez-vous seront proposés en 2027. Aucun quartier ne sera oublié.

Les points de rendez-vous seront prochainement communiqués sur les réseaux sociaux de la Ville et sur le site internet de la mairie.



Le CCAS, nouvel interlocuteur des seniors

Auparavant géré en partie par la DEJES et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le service seniors a, depuis quelques mois, trouvé sa place au CCAS dans un souci de cohérence et de simplification.

Au CCAS, Noria Ballocchi et Katy Fudal gèrent désormais le restaurant seniors Marcel Pagnol et ses activités de l'après-midi, le portage des repas à domicile, le transport en mini bus, le plan canicule, les animations (semaine bleue, repas et colis de Noël, thés dansants...).

Repas champêtre

Déplacé en intérieur à cause de la canicule, le « repas champêtre » du 24 juin a accueilli 80 habitués du restaurant municipal seniors ainsi que des habitants de la résidence API mais aussi 24 enfants du centre de loisirs et une dizaine de tout-petits accompagnés par leurs assistantes maternelles.

Du nouveau au restaurant seniors

Depuis le mois de mars 2026, Sébastien Salmon, adjoint délégué aux seniors et l'équipe du CCAS se sont attachés à améliorer la qualité des repas du restaurant seniors.

Une commission menus a été créée avec des adhérents des associations Age d'Or, ES13 et Gignac 1, 2, 3 passion, le CCAS et Garig qui confectionne tous les jours les repas. Une fois par mois la diététicienne de l'entreprise propose les menus et la commission réajuste si besoin. L'objectif est d'être à l'écoute des seniors et de leurs propositions. Rapidement les habitués du restaurant seniors ont apprécié le changement. L'accompagnement des personnes non véhiculées s'est également nettement amélioré puisqu'un minibus a été rajouté pour limiter l'attente des seniors et leur permettre de passer à table avant 12h30. Un travail sur les activités proposées l'après-midi est en cours afin d'accueillir davantage de personnes et de rompre l'isolement d'une partie de la population.

CCAS TEL. 04 42 77 00 13



Semaine Bleue 2026 : "Relions tous les âges !"

Du 5 au 9 octobre 2026, le CCAS propose une nouvelle édition de la Semaine Bleue, placée cette année sous le signe de l'intergénérationnel.

Tout au long de la semaine, les seniors de plus de 60 ans sont invités à se retrouver autour d'activités variées, favorisant les échanges, le partage et la convivialité. Au programme : petit-déjeuner offert, ateliers d'écriture, information sur les transports en commun ou sur les risques d'arnaques, jeux, randonnée, découverte de la bibliothèque, visites d'une confiserie et d'une exploitation de spiruline, ateliers créatifs, gym douce, karaoké, ainsi que des temps forts intergénérationnels.

Rendez-vous du 5 au 9 octobre pour une semaine pleine de bonne humeur !



CCAS TEL. 04 42 77 00 13

SEMAINE BLEUE 2026

LUNDI 5 OCTOBRE

- 9h Petit-déjeuner offert par la Ville - ESPACE PAGNOL
- 10h Conférence Cyber fraude par le Crédit Agricole et la police nationale - ESPACE PAGNOL
- 14h Visite de la Confiserie Parli (chocolats, fruits confits...) - LES MILLES

MARDI 6 OCTOBRE

- ANIMATIONS À L'ESPACE PAGNOL
- 9h Jeux littéraires avec l'association le jardin des mots
- 9h-11h Permanence Transdev (transports en commun)
- 14h Initiation aux échecs avec le Gignac Club Echecs
- 14h Démonstration de création de vitraux avec l'association Gignac Vitrail

MERCREDI 7 OCTOBRE

- 9h Randonnée avec Thierry - ESPACE PAGNOL
- Matin Visite des enfants du centre de loisirs à la Résidence API
- 12h Repas intergénérationnel au restaurant seniors avec les enfants du centre de loisirs
- 14h Atelier tapotage (technique utilisée pour les chars du carnaval) avec l'OCLG - ESPACE PAGNOL
- 14h Karaoké avec l'Âge d'Or - ESPACE PAGNOL

JEUDI 8 OCTOBRE

- 9h Découverte de la bibliothèque avec un jeu de piste
- 14h Visite d'une exploitation de spiruline avec l'ES13
- 14h Jeux littéraires avec l'association le jardin des mots - ESPACE PAGNOL

VENDREDI 9 OCTOBRE

- 9h Gym douce avec Julie - ESPACE PAGNOL
- 12h Repas spécial Semaine Bleue au restaurant seniors
- 14h Élection Super Senior organisée par Gignac 1 2 3 Passion, avec un goûter offert par la Ville

Une activité physique... et bien plus encore !

De septembre à fin juin, les seniors gignacais de 65 ans et plus se retrouvent chaque vendredi matin, accompagnés par l'éducateur sportif de la Ville, pour des marches conviviales.

Bien plus qu'une activité physique, ces sorties permettent de profiter du grand air, de découvrir de beaux paysages, d'échanger et de créer des liens. Le rendez-vous est fixé au foyer Marcel Pagnol à 8h, avec un retour vers 11h30-12h selon le parcours. Un minibus de 8 places

est mis à disposition ; les autres participants peuvent compléter le déplacement avec leurs véhicules personnels. Des bâtons de marche sont également disponibles.

Pour s'inscrire, une fiche est disponible au foyer. Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique d'une activité sportive de loisir modérée, un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une attestation de responsabilité civile sont demandés.

Renseignements TEL. 06 32 06 48 30



Accompagner son proche dépendant

Chaque jour en France, environ 8,3 millions de personnes soutiennent un proche. Être aidant, c'est vivre une aventure humaine unique mais c'est aussi un rôle qui peut peser lourd, tant sur le corps que sur le moral. Beaucoup d'aidants expriment combien cette responsabilité peut affecter leur équilibre. Le CCAS, en partenariat avec la Maison des aidants (Marseille) et la Mutualité française, organise des ateliers destinés à accompagner et soutenir les aidants familiaux dans leur rôle auprès de leurs proches en perte d'autonomie âgé de plus de 60 ans.

Animés par deux psychologues, ces ateliers gratuits, qui auront lieu en salle des mariages, proposent un espace d'échanges, d'informations et d'outils concrets.

Inscription au CCAS TEL 04 42 77 00 13

LES PROCHAINS ATELIERS

5 OCTOBRE 10h-12h : Retentissement de la maladie sur la vie quotidienne

- Activités essentielles : hygiène, alimentation, médicaments
- Activités complexes : déplacements, tâches domestiques, budget
- Les protections juridiques (tutelle, curatelle...)

12 OCTOBRE 10h-12h : Le rôle de l'aidant et le deuil blanc

- Comprendre et reconnaître le rôle d'aidant
- Impact psychologique, social et familial
- La notion de deuil blanc

19 OCTOBRE 10h-12h : Les aides institutionnelles

- Plateformes de répit, accueils de jour
- Hébergement temporaire, EHPAD
- Préparer et faciliter le recours à ces aides

2 NOVEMBRE 10h-12h : L'accompagnement de fin de vie

- Aspects psychologiques et pratiques
- L'accompagnement du deuil

9 NOVEMBRE 10h-12h : Clôture, Synthèse et perspectives

- Retour sur les apprentissages et échanges
- Recueil de la satisfaction des participants
- Orientation vers des psychologues libéraux ou structures spécialisées si nécessaire

Repas et colis de Noël pour les seniors

Les inscriptions au repas de fin d'année et au colis de Noël sont ouvertes jusqu'au 9 octobre 2026, au CCAS (en face de la Mairie), du lundi au vendredi, de 8h à 12h.

Cette année, les listings sont entièrement mis à jour : l'inscription est obligatoire, y compris pour les personnes déjà inscrites l'an dernier.

Les repas auront lieu les 9 et 16 décembre 2026 à 12h. Pour en bénéficier, il faut avoir 65 ans ou plus avant la fin de l'année 2026.

Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.



Un été pour bouger, créer et s'amuser !

Réservés aux collégiens gignacais, les "ateliers découvertes jeunes" ont rassemblé 40 participants au mois de juillet autour d'activités axées sur la créativité, le sport et la découverte.

Les jeunes ont pu s'initier à de nombreuses activités : création de bracelets brésiliens, jeux de société, jeux de rôle, dessin, jeux littéraires, escalade, tennis de table, sports collectifs ou encore parcours Ninja Warrior. Plusieurs sorties ont également ponctué l'été, avec notamment la découverte de la réserve marine de Carry-le-Rouet, des séances de paddle, de voile, de baignade et une sortie accrobranche.



JEUX DE SOCIÉTÉ



PARCOURS NINJA WARRIOR



ACROBRANCHE



Une colonie pour les vacances de la Toussaint



Pour la première fois, la Ville de Gignac-la-Nerthe propose une colonie de vacances pour les enfants de 6 à 11 ans durant les vacances de la Toussaint. Du 19 au 23 octobre 2026, 48 jeunes Gignacais partiront au centre de vacances Notre Dame à Saint-Cyr-sur-Mer pour un séjour entre mer et nature.

Au programme : randonnées, activités sportives, grands jeux, veillées et défis en équipe. Une belle occasion de gagner en autonomie, de partager des moments collectifs et de créer de nouveaux souvenirs. Encadrés par une équipe d'animation diplômée, les enfants profiteront d'un accompagnement de qualité dans un cadre sécurisé. Cette nouvelle initiative illustre la volonté de la Ville de proposer aux jeunes des loisirs éducatifs favorisant la découverte et le vivre-ensemble.

Renseignements TEL. 06 33 36 97 44

Le bal des CM2 : une soirée inoubliable

Le 26 juin, la Ville de Gignac-la-Nerthe a célébré le passage des élèves de CM2 au collège en les invitant à un grand bal à l'espace Pagnol.

Musique, danse, buffet et remise de diplôme ont rythmé cette soirée festive, qui a réuni 105 futurs collégiens. Un beau moment de partage pour marquer la fin de leur parcours en école élémentaire et leur souhaiter une belle réussite dans leur nouvelle aventure.



Le Conseil Municipal des Jeunes prend vie

Donner la parole aux jeunes, les associer aux décisions qui concernent leur commune et les sensibiliser à la citoyenneté : telle est l'ambition du futur Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Ces derniers mois, un appel à candidatures a rencontré un bel accueil auprès des jeunes Gignacais. De nombreux dossiers ont été déposés et des entretiens ont été réalisés afin de constituer un groupe de jeunes motivés.

Sous la responsabilité de Sylvie Juillet, adjointe

déléguee au CMJ, avec le soutien de Baptiste Nardi-Melilli, conseiller municipal, ce projet permettra à ces jeunes citoyens de proposer des idées, de porter des projets et de participer activement à la vie de Gignac-la-Nerthe.

La commune présentera officiellement à l'automne le premier Conseil Municipal des Jeunes.

Parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les citoyens de demain, nous souhaitons leur donner les moyens de s'engager, de faire entendre leur voix et de contribuer à construire une commune toujours plus dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Sylvie Juillet - Adjointe déléguée au CMJ

Les talents du collège Le Petit Prince à l'honneur

Le 23 juin dernier, l'espace Pagnola accueille le spectacle de fin d'année du collège Le Petit Prince. Deux représentations, l'une pour les élèves et l'autre pour les familles, ont permis de mettre en lumière la créativité et l'engagement des jeunes artistes.



Sur scène, les élèves ont proposé un programme riche et varié mêlant gymnastique, lectures, danse contemporaine et hip-hop, théâtre avec l'adaptation de « Moi c'est Talia », présentation du Club Égalité et projets innovants du club

informatique et technologie. La seconde partie du spectacle a fait vibrer le public avec la chorale, la batucada et de nombreuses interprétations musicales. Au-delà des performances, cette soirée a récompensé le travail réalisé tout au long de l'année par les élèves et l'accompagnement des équipes pédagogiques. Une belle illustration du dynamisme du collège Le Petit Prince et de l'importance accordée à l'expression artistique, culturelle et citoyenne des jeunes.



Une nouvelle fête pour accompagner les futurs CP

La nouvelle municipalité a souhaité créer un nouveau rendez-vous destiné aux plus jeunes Gignacais : une fête spécialement organisée pour les élèves de Grande Section à l'occasion de leur passage en école élémentaire.

Le 20 juin, près de 50 futurs élèves de CP se sont retrouvés au centre de loisirs Nelson Mandela pour participer à une kermesse sur le thème des animaux. Cette matinée festive, imaginée pour marquer cette étape importante de leur parcours scolaire, a permis aux enfants de partager un moment de jeux avant les vacances d'été.

Tout au long de la matinée, les participants ont profité de nombreuses animations : parcours

de motricité, pêche aux canards, chamboule-tout, jeux sur les animaux, ateliers de peinture, maquillage, parcours avec tricycles et brouettes, sans oublier les différents jeux d'adresse.

Après une collation bien méritée, chaque enfant s'est vu remettre un diplôme saluant la réussite de ses années de maternelle et l'encourageant à aborder avec confiance cette nouvelle étape de sa scolarité.



Les aventures estivales du centre de loisirs

Cet été, le centre de loisirs a accueilli 188 enfants au cours des mois de juillet et d'août. La grande nouveauté résidait dans le nombre exceptionnel de sorties proposées en complément des habituelles activités sur la commune.



Une gestion plus intelligente de l'eau

Afin de préserver durablement la ressource en eau, la Ville de Gignac-la-Nerthe a modernisé l'ensemble de ses systèmes d'arrosage des espaces verts et du stade Georges Carnus.

Désormais, une station météorologique, des sondes d'humidité et des programmeurs connectés pilotent automatiquement les arrosages en fonction des besoins réels des végétaux et des conditions climatiques. Les services techniques peuvent suivre et ajuster les installations à distance, détecter rapidement d'éventuelles fuites et éviter les arrosages inutiles après un épisode pluvieux

ou lorsque le sol est suffisamment humide.

Le dispositif concerne près de 8 hectares d'espaces publics et permettra d'économiser près de 18 000 m³ d'eau par an, soit environ 35 % de la consommation actuelle. Il contribue également à préserver la qualité des espaces verts tout en maîtrisant les consommations et les dépenses de fonctionnement.



Représentant près de 85 000 € HT d'investissement, cette opération a été financée à 80 % grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Les Gardiens de la Mer

Porté par les lycéens de l'ensemble scolaire Saint-Louis Sainte-Marie, le projet « Les Gardiens de la Mer » vient d'une rencontre humaine forte entre des élèves, des enseignants et Frédéric Tardieu, président de la fondation Sulubaaï. Installée sur l'île de Pangatalan, aux Philippines, la fondation œuvre depuis plus de dix ans à la protection de la biodiversité, notamment à la restauration des récifs coralliens.

Les lycéens français se sont engagés dans la création d'une aire marine éducative, un espace maritime qu'ils étudient et contribuent à préserver dans l'Anse du Petit Nid à Sausset-les-Pins mais aussi dans l'accompagnement de jeunes Philippins pour créer l'équivalent aux Philippines.

Des Philippines à la Méditerranée, le projet crée ainsi un véritable lien entre les jeunes autour d'un même objectif : mieux connaître la mer pour mieux la protéger.





Votre avis compte pour la Pousaraque de demain !

Aujourd'hui, la Pousaraque accueille un Verger Bio, un Rucher-École, le Champ des Oiseaux, des Jardins Potagers Partagés et le Potager de la Pousaraque. Et demain ?



Qu'aimeriez-vous y trouver ou y faire ? Partagez vos idées, vos envies et vos suggestions pour imaginer l'avenir de ce lieu. Scannez le QR code et répondez au questionnaire en quelques minutes : chaque idée compte !



De l'arbre à l'assiette : les fruits du verger de la Pousaraque à l'honneur

C'est une première pour le verger de la Pousaraque : les figes récoltées ont trouvé leur place... dans les assiettes !

Cueillies ces derniers jours, elles ont d'abord été proposées fraîches aux résidents du foyer, avant que le reste de la récolte ne soit confié à Garig.



Transformées en délicieuses tartes, elles ont ensuite régalé les gourmands. Une belle façon de valoriser les fruits du verger communal. Les figes ne sont d'ailleurs pas les seules à être mises à l'honneur : les abricots, ainsi que d'autres fruits du verger, sont eux aussi récoltés et appréciés au fil des saisons.

30 MAI 2026 Foire agricole
ENSEMBLE, LUTTONS POUR
NOTRE AVENIR



6 JUIN 2026 Concentration véhicules
ENSEMBLE, LUTTONS POUR NOTRE
AVENIR



7 JUIN 2026
Portes ouvertes de la Pousaraque
LES JARDINS POTAGERS PARTAGÉS, LE POTAGER DE LA POUSARAQUE, LE RUCHER ÉCOLE, LE CHAMP DES OISEAUX



14 JUIN 2026
Dictée intergénérationnelle
LE JARDIN DES MOTS



27 JUIN 2026
25 ans du club de volley



28 JUIN 2026 Barbecue
AVENIR COMMERCE GIGNACAIS



4 JUILLET 2026
Soirée OCLG



12 JUILLET 2026 Concours de boules
GIGNAC EN SCÈNE



18 JUILLET 2026
Soirée Paëlla OCLG



31 JUILLET 2026
Les festines éphémères
GIGNAC EN SCÈNE



22 AOÛT 2026
Jeu de piste OCLG



23 AOÛT 2026
L'aïoli OCLG



La bibliothèque Yvan Audouard, un lieu de culture et de partage

Située rue Vincent Van Gogh, face au Carrefour Market, la bibliothèque municipale Yvan Audouard est un espace ouvert à tous, où chacun peut trouver son bonheur, quel que soit son âge ou ses envies de lecture.

Les lecteurs y découvrent un large choix d'ouvrages régulièrement renouvelés : romans contemporains, thrillers, mangas, bandes dessinées, littérature fantastique, documentaires, albums jeunesse ou encore livres en gros caractères pour un confort de lecture optimal. Une offre variée qui répond aussi bien aux attentes des lecteurs occasionnels qu'à celles des passionnés.

Plus qu'un simple lieu de prêt, la bibliothèque invite également à prendre le temps. Des espaces de lecture aménagés permettent de feuilleter un ouvrage, de s'accorder une pause au calme ou de profiter d'un moment de détente dans un cadre agréable.

Tout au long de l'année, la bibliothèque fait vivre la culture grâce à une programmation d'animations gratuites : spectacles, expositions, ateliers créatifs, lectures et rendez-vous réguliers pour petits et grands.

L'inscription est gratuite et permet d'emprunter jusqu'à quatre livres. Une belle invitation à pousser les portes de la bibliothèque et à laisser libre cours à sa curiosité.

HORAIRES

Lundi : fermé

Mardi : 14h – 18h

Mercredi : 10h – 12h
14h – 18h

Jeudi : 14h – 18h

Vendredi : fermé

Samedi : 9h – 13h

Dimanche : fermé

TEL 04 42 77 00 18



La bibliothèque fait le plein d'animations !

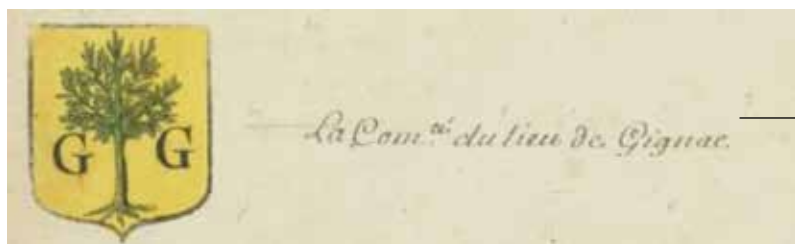
Tout au long de l'automne, la bibliothèque municipale propose des animations gratuites pour les plus jeunes, mêlant découverte, créativité et imagination.

Les enfants de 3 à 7 ans pourront profiter de **lectures de contes** les 21 octobre, 18 novembre et 9 décembre, à 10 h. Les plus grands, à partir de 6 ans, sont invités à participer à des **ateliers créatifs** : « Manoirs hantés » le 28 octobre, « Automne » le 25 novembre et décoration de Noël le 16 décembre, également à 10 h.

Les inscriptions sont obligatoires, directement à la bibliothèque ou par téléphone au 04 42 77 00 18.



40 personnes ont assisté au spectacle « Une journée au zoo » le 27 mai 2026



Armorial général de France par Charles d'Hozier, Volume 30 Comté de Provence

En septembre 1688, le royaume de France entre dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg, un conflit long et coûteux qui s'achève en 1697. Pour financer l'effort de guerre, Louis XIV promulgue en novembre 1696 un édit créant l'Armorial général de France. Toutes les communautés sont alors invitées à faire enregistrer leurs armoiries.

C'est ainsi que Gignac aura ses armoiries. Contrairement à une idée reçue, les armoiries ne sont pas réservées à la noblesse : elles constituent un emblème propre à une communauté, une famille ou un individu. Après paiement, chacun peut faire enregistrer ses armes, à condition de ne pas usurper celles d'autrui.

À la fin du XVII^e siècle, la communauté de Gignac (Gignac, Le Rove et Ensues) sort d'un long oubli. Déclaré « lieu inhabité » en 1471, l'endroit compte environ 250 habitants en 1636, puis près de 380 en 1698. Cette résurrection nourrie par un essor économique lié vraisemblablement aux cultures et à l'élevage entend se faire connaître. L'édit royal arrive à point nommé : il en coûtera 20 livres. Gignac est fière de posséder ses propres armoiries – sur les 125 000 répertoriées – registrées, peintes et blasonnées dans les registres de l'Armorial général de France.

Charles René d'Hozier (1640-1732), institué par le roi garde de l'Armorial avec le titre de juge général des armes et des blasons, suit vraisemblablement les vœux des autorités gignacaises.

Le blason est particulièrement évocateur : les deux lettres « G » rappellent le nom de Gignac, tandis que l'olivier central, dont le tronc forme un « i », compose les trois premières lettres de « GIGNac ». Il s'agit d'armes dites « parlantes », qui associent un jeu graphique au nom de la commune tout en mettant en valeur la richesse de son terroir. L'olivier symbolise déjà l'importance de cette culture dans l'économie locale.



Au fil des siècles, cet héritage tombe progressivement dans l'oubli. Il faut attendre février 1985 pour qu'un spécialiste en héraldique*, M. Hivert, signale au maire Albert Cerboni l'existence de cet écusson historique. Celui-ci retrouve alors sa place sur les documents officiels de la commune.

Mais au début des années 2000, apparaît un nouvel emblème : le logotype (« logo » en abrégé). Une autre histoire commençait...

*Science qui étudie les armoiries.

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

OCTOBRE 2025

CINQUE Guglielmo
BAURAIN Patrick
CHILLIDA Claude

NOVEMBRE 2025

LEDDA Céline
SANCHEZ Y VIVO Juan
DJARIKIAN Jean
VETTE Renée née LEFAUCHEUX
RASTOIN Françoise née JOANNON
BORG René

DECEMBRE 2025

REYMOND Georges
BRUNETTO Mario
LAFON Emmanuel
DIAZ Julien
CAMOIN Georges
SIDOBRE Hermine née SIERRA

JANVIER 2026

CAMBOURS Guy
KLEIN Auriane

FEVRIER 2026

TINTAS Ilie-Cristian
SGHAIËRI Hasna
DELON Marie née MARTIN
DEL MASTRO Michel
BERROUBA-TANI Corinne née SERRES
COSTA Jean-Claude
VARALDI Franck

MARS 2026

EYMARD Corinne
COUDERT Yvette née DUCHAMP
MORIN Gérard

AVRIL 2026

GOUIRAND Michèle née MATA
BUGNOLI Gérard
LUSENTI Cesare
AGUILAR Manuel
MURILLO Adèle née GIRAUD
GUERIN Patrick
DUBREIL Edouard
BECHIKH Charlotte née CULMINIQUE

MAI 2026

GRAVERON Ginette née FUSTER

JUIN 2026

BLANCHOT André
OBADIA Andréa née BENTOLILA
GAUTHEROT Jean-Claude
GIOMI Fernand
SANFILIPPO Giuseppe

JUILLET 2026

RASTOIN Jean-Louis
BUGEJA Angele née ROBAGLIA
CITI Gisele née BOSCHERO
CABRAS Daniel
CORTES René
COGONI Gilbert

BIENVENUE...

OCTOBRE 2025

Abigail LAMBOLEY COHEN
Adil DJERALFIA
Aria OUHIBA
Giovann CATELLANI

NOVEMBRE 2025

Milo GIRAUD
Akiho BAS

DECEMBRE 2025

Florentin BEN DUE KIENG
Samuel SANCHEZ

JANVIER 2026

Naim GARMAZI
Maxine GUASTELLA

AVRIL 2026

Eden RODRIGUEZ

JUIN 2026

Lou CHAZOT

ILS S'AIMENT...

OCTOBRE 2025

GAUTHIER Xavier / CARPENTIER Ingrid

NOVEMBRE 2025

MECHERI Samir / HADJ BOURORGA Fatima
PICHOT Yoann / THOUVENIN Mélanie

MARS 2026

GOMES ALVES Dylan / BERTAUDON Coraline

AVRIL 2026

TRAPPO Lucas / BLANC Clara

MAI 2026

KOÇ Oguzhan / CICEK Hilal
THOMAS Clément / GARCIA Laurence
BLANC Julien / LETELLIER Laura
GRELIER Michaël / POUJAUD Charlotte
TCHERNIACK Gabriel / STEEN Alycia
REVEST Loïc / PICARD Sophie

JUIN 2026

ALASTRA Frédéric / ALAER Stéphanie
JESTIN Jérémy / AIMAR Honorine
ROBERT Claude / VERFAILLIE Ingrid

JUILLET 2026

CHEVALIER Bastien / SCHINTU Eva

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Les Gignacaises et les Gignacais nous ont accordé leur confiance avec 64,9 % des suffrages. Au nom de notre équipe, je les remercie très sincèrement pour ce soutien, qui nous honore et nous oblige.

Je souhaite également rendre hommage aux élus de notre majorité. Depuis plus de six ans, ils se sont investis avec constance, d'abord dans l'opposition, puis aujourd'hui au service de notre commune. Leur engagement, leur présence sur le terrain et leur travail quotidien sont une force essentielle.

Une nouvelle page s'ouvre pour Gignac-la-Nerthe. Notre volonté est claire : être à l'écoute, agir avec proximité et répondre concrètement aux attentes des habitants. Je serai le maire de toutes et de tous, dans le respect de chacun. La vie municipale appartient à tous : je vous invite à y prendre pleinement part pour faire vivre notre commune. Bien à vous,

Jérôme Gouiran

GRUPE "ENSEMBLE CULTIVONS
NOTRE AVENIR"

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Une joyeuse rentrée à tous les Gignacais !

En mars dernier, vous nous avez placés en première force d'opposition, nous vous remercions pour cette confiance. Les défis sont grands et la nouvelle majorité devra se saisir des dossiers toxiques laissés par l'ancienne majorité comme le pôle scolaire Marie Mauron ; le poste de Police Municipale ou encore le vaste projet immobilier qui défigurera notre commune. Nous serons toujours présents pour

veiller au respect de vos priorités en matière de sécurité, de propreté et de développement économique.

L'espoir est grand et j'espère que le nouveau maire sera à la hauteur de vos espérances, à commencer par une sécurisation de la taxe foncière en préservant les Gignacais d'une hausse d'impôts potentiels via la métropole, mise sous tutelle.

Bryan Vincent

PRÉSIDENT DU GROUPE
"RASSEMBLEMENT POUR GIGNAC"

TEL. 06 03 80 64 73 MAIL. rassemblementpourgignac@gmail.com

REMERCIEMENT

Pour ma première tribune, je remercie les Gignacaises et les Gignacais qui, le 15 mars, ont accordé leur confiance à la liste GIGNAC NOTRE VILLE. Le résultat n'a pas été celui espéré. Cet échec a des causes multiples que nous analyserons ailleurs. La démocratie s'est exprimée et une nouvelle majorité dirige notre commune. Ancien 3ème adjoint au maire, aujourd'hui seul élu de notre liste, j'exercerai le mandat confié : attentif, vigilant, critique

lorsque cela sera nécessaire, mais constructif si l'intérêt général le commande. Les premières démissions de cadres municipaux appellent déjà notre vigilance. Une commune ne doit appartenir ni à une famille, ni à un clan, ni à un cercle d'amis. Gignac-la-Nerthe appartient d'abord à ses habitantes et à ses habitants. C'est pour eux et avec eux, que je poursuivrai mon engagement.

René Tassy

GRUPE "GIGNAC NOTRE VILLE"

TEL. 06 51 69 45 38 MAIL. gignacnotreville@gmail.com

L'AGENDA



4 OCTOBRE LES AUTOMNALES DE GIGNAC-LA-NERTHE

De 10h à 18h

PÔLE NELSON MANDELA

Produits du terroir, miel, artisanat,
décoration...

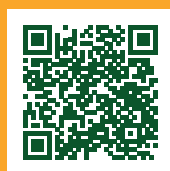


31 OCTOBRE HALLOWEEN

De 14h à 17h "Le village d'halloween"
PLACE DE LA MAIRIE

De 20h à 23h "Le bal des sorcières"
ESPACE PAGNOL

Suivez les actualités sur la page Facebook



Retour en photo des événements sur Instagram



WWW.GIGNACLANERTHE.FR